



Ecole de Sport

Equipe de Club

VOILE COMPETITION

Saison sportive 2011/2012



SUPER U





ECOLE DE SPORT VOILE SPORTIVE



SOMMAIRE

ECOLE DE SPORT VOILE SPORTIVE

1 - Pourquoi une Ecole De Sport ?

2 - Schéma sportif

3 - Fonctionnement général et séries proposées

4 - Informations

5 - Documents d'inscription à rendre avant le premier entraînement accompagnés de votre règlement

- Feuille d'inscription à l'Ecole de Sport
- Fiche médicale de liaison

ECOLE DE SPORT VOILE PERFORMANCE

Se rapprocher des entraîneurs ou du directeur pour les documents suivants :

- Mise à disposition du matériel et matériel personnel
- Contrat de mise à disposition du matériel

EQUIPE DE CLUB

- Charte de l'Equipe de Club
- Fiche d'inscription 2011-2013



1. POURQUOI UNE ECOLE DE SPORT ?

Ce dossier a pour but de vous expliquer l'objectif de **LA VOILE COMPETITION** au sein du YACHT CLUB DE CARNAC, Association loi 1901, de la découverte au haut niveau.

Le Y.C.Carnac s'est investi, il y a maintenant plus de 20 ans dans un programme sportif pour les jeunes.

Les projets « 10 ans pour des médailles » et « objectif 2008 » ont prouvé que notre formule fonctionne, les résultats sont au rendez-vous lors de nos participations :

- au Championnat et à la Coupe du Morbihan
- au Championnat et à la Coupe de Bretagne
- au Championnat de France
- aux Championnats d'Europe et du Monde
- sur différentes régates internationales

La moisson de 2011 est plus que satisfaisante en médailles, coupes et trophées, aux niveaux départemental, régional, national et international :

- . Vice-champion de France Espoirs Glisse en catamaran HC 16
- . Champions de France Espoirs Glisse en catamaran SL 16
- . 3^{ème} au championnat du monde Isaf (la France à la 1^{ère} place par équipe)
- . Participation aux mondiaux et européens Open-Bic, planche à voile slalom, SL16, Hobie-cat 16 et F18.
- . Sélection aux Jeux Olympiques Handisport de 2012

Mais le monde et l'approche de la compétition changent.

Nous devons nous adapter et évoluer afin de proposer une nouvelle démarche, plus attractive, où l'enfant puisse se sentir bien dans le sport-voile.

Le projet « Allons de l'avant ! » dont le but est de rentrer dans le top 10 des clubs français pour toutes les séries mises en place depuis 2010, prouve que nos efforts de sont pas vains :

CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS

- 2^{ème} club en planche à voile au niveau national
- 2^{ème} club en catamaran au niveau national
- 80^{ème} club en dériveur au niveau national



Le schéma sportif proposé par notre Fédération, la Ligue Bretagne de Voile et le Comité Départemental de Voile du Morbihan a évolué. Nous ne parlons plus de divisions associées à des coupes, mais d'un championnat voile sport et d'un championnat voile performance.

L'accès à la régates doit se faire de manière ludique. La mise en place de cette école de sport se fonde sur la polyvalence, afin de permettre un choix plus large d'activités, une évolution plus facile vers un autre support voir l'approfondissement de certaines compétences plus travaillées sur d'autres supports. Sur les premiers cycles d'apprentissage, le support pourra donc changer au gré des conditions afin de sensibiliser le jeune sportif aux différentes formes de pratiques. De plus il lui est proposé de participer à l'organisation des régates du club afin de compléter sa formation technique et viendra ensuite sa spécialisation.

La finalité de ce projet est **de préparer des équipes de compétition**, intégrant un projet commun permettant le développement de l'individu par une passion et favorisant ainsi son intégration dans notre société.

Ensemble, engageons-nous dans ce nouveau projet, devenir le 1^{er} club français dans différentes séries.

Si vous choisissez de nous rejoindre, nous unirons votre motivation et nos propositions, mais n'oubliez pas, qu'intégrer une « Ecole de Sport Voile Compétition » demande du courage, de la ténacité, de la rigueur et la volonté de naviguer à toutes les périodes de l'année et par tous les temps.

La réussite de cette démarche ne peut être réalisée qu'avec le concours des coureurs, des parents, des entraîneurs, et au niveau du fonctionnement qu'avec l'aide de la municipalité de Carnac, des instances sportives départementales, régionales, fédérales et des partenaires publics ou privés.



2 - SCHEMA SPORTIF DU CLUB

VOILE SPORTIVE : Championnat de bassin ou départemental (selon le nombre de coureurs)

- Flotte = les supports de notre école de voile
- Objectif = Championnat de Bretagne de voile sportive

VOILE PERFORMANCE : Championnat départemental ou de Bretagne

- Flotte = les supports de notre école de voile (intersérie) et les supports fédéraux
- Objectif = Championnat de France minime et Championnat Espoir glisse ou extrême glisse.

DERIVEUR

7 ans

Optimist

Open-Bic

15 ans

Open-Bic

Dériveur intersérie
solitaire ou double

+

CATAMARAN

12 ans

Intersérie C4

15 ans

Intersérie C3

+

Intersérie C1

PLANCHE A VOILE

7 ans

Miniwish
< 5 m²

Windsurf 293
< 6,2 m²

12 ans

Windsurf 293
< 7,8 m²

+

Slalom

à dérive
Open
Formula Wind



3 - FONCTIONNEMENT GENERAL

Période d'entraînement

- Les jours et horaires d'entraînement, définis en fonction du nombre d'inscrits, seront disponibles à l'accueil à partir du 17 septembre 2011
- Reprise selon les séries le samedi 17 ou le mercredi 21 septembre 2011.
- Entraînements de septembre à juin, sur l'eau ou à terre, sauf :
 - o pendant les vacances scolaires (des stages pourront être proposés par le département ou le club)
 - o pendant la trêve hivernale à définir avec les entraîneurs suivant les calendriers de chaque série.

Pour information la fermeture annuelle du club est prévue du 10/12/2011 au 16/01/2012 inclus.

Fréquence des entraînements

- Le mercredi **OU** le samedi selon les séries.
- En fonction des impératifs de régates, des entraînements supplémentaires peuvent être proposés, voir de la préparation physique.
- Certains coureurs peuvent, selon leurs résultats, intégrer les centres d'entraînements départementaux ou régionaux, une information sera proposée aux intéressés via leur entraîneur.

Matériel

- Qu'il soit de l'école de voile ou spécifique à la compétition ou personnel, il doit répondre à la jauge du règlement de la série et à la catégorie d'âge et vous devez y apporter le plus grand soin.

Dates des régates

- Les calendriers sont en fonction de la série, du niveau et seront donnés aux entraîneurs et consultables sur les sites internet ainsi que les règlements.
 - o Site CDV Morbihan- www.cdv56.com
 - o Site Ligue Bretagne de Voile - www.voile-bretagne.com
 - o Site FFVoile - www.ffvoile.fr



Commission Sportive

Elle est mise en place au sein du Conseil d'Administration du Y.C.Carnac et a pour but d'être à votre écoute, de construire et de faire vivre avec vous votre projet sportif.

Réunions : entraîneurs - parents - coureurs

Sous la responsabilité des entraîneurs, il est souhaitable de se réunir le plus régulièrement possible. Ces réunions ont pour buts de :

- se connaître (convivialité du groupe),
- créer un esprit d'équipe par série,
- créer un lien entre les parents et l'entraîneur de série,
- préparer ensemble les déplacements à venir,
- régler les éventuels problèmes,
- récupérer les résultats, articles ou autres pour le site internet du Y.C.Carnac et la presse.
- Un calendrier de rencontres sera mis en place par les entraîneurs, les parents et les coureurs.

Discipline

- **Les coureurs doivent suivre scrupuleusement, à terre et en mer, le règlement intérieur du Y.C.Carnac et l'annexe « Ecole de Sport », ainsi que les règles fondamentales des « Règles de course à la voile » : Chapitre 1 et la règle 69 du chapitre 5 : « Lorsqu'un comité de réclamation, ... pense qu'un concurrent peut avoir commis une grave violation à une règle ou à la bonne conduite ou à la sportivité, ou peut avoir nuit à la bonne réputation du sport, il peut ouvrir une instruction... »**

Tout manquement au règlement entraînera une convocation de la commission de discipline en vue d'une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive du coureur.

Partenaires

Des partenaires privés comme le **Super U** , **Aulona** nous aident dans notre démarche.



Vêtements Equipe Compétition

Ils vous seront proposés à un tarif préférentiel.

Nous effectuerons une commande groupée qui nous demandera un certain temps, pensez donc à les réserver au plus vite.

Les coureurs devront les porter au minimum lors des déplacements, lors des régates et lors des remises de prix/podium.



4. INFORMATIONS

Le dossier d'inscription

- Retrait des dossiers à partir du 20 août 2011
- Information et inscription le samedi 10 septembre 2011 de 10h à 12h et de 14h à 17h au Y.C.Carnac.

A fournir, avant le premier entraînement :

- la feuille d'inscription à l'école de sport dûment complétée et signée .
- la fiche médicale de liaison dûment complétée et signée.
- un certificat médical datant de septembre 2011 de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition, il sera valable pour tout la saison sportive 2011/2012.
- Un brevet de natation de 50 mètres.
- Le règlement.

Tarifs

- 280 € d'inscription. Cette somme représente environ 30 entraînements de 3 heures et 7 régates sur l'année sportive, soit un coût horaire de 3 €.
- 11 € de cotisation club 2012
- 24,25 € de licence-club FFVoile 2012 (ou primo-licence pour les nouveaux licenciés).

Paiement

- Modes de paiement : chèque, carte bancaire, espèces, chèque vacances, bon caf, coupon sport.
- Possibilité de faire deux chèques le jour de l'inscription, l'un encaissé début octobre, l'autre début 2012.

Réductions (hors cotisation et licence)

- 5 % pour le 2^{ème} enfant
- 10 % pour le 3^{ème} et les suivants

Assurance

Voir note ci-après sur l'assurance.



Entraînements

- Le coureur s'engage à participer à tous les entraînements, à respecter les horaires, ainsi que le programme défini en début de saison et à prévenir le club ou l'entraîneur en cas d'absence.
- **Si un coureur souhaite s'entraîner hors planning, il doit en informer le Responsable Technique Qualifié (RTQ) de service et voir avec lui si le matériel est disponible, remplir une fiche d'emprunt de matériel (à faire compléter par les parents pour les mineurs) . Le Coureur navigate sous sa propre responsabilité.**

Régates et vie du club

- Le coureur s'engage à participer à toutes les régates du calendrier et à la vie du club lors de l'organisation de manifestations.
- Les coureurs et les entraîneurs doivent se conformer aux règlements sportifs (voir sites internet sur page 6) :
 - . départemental établi par la commission sportive du CDV 56,
 - . régional établi par la Ligue Bretagne de Voile,
 - . national établi par la Fédération Française de Voile.

Déplacements

- **Lors des déplacements le transport du matériel, des coureurs et de l'entraîneur est à la charge des parents. Des remorques du Y.C.Carnac sont mises à disposition.**

Pour des raisons de législation, un entraîneur ne peut partir seul en régate avec des coureurs, la présence de parents est obligatoire et sera en fonction du nombre de coureurs. (Sous peine d'annulation du déplacement)

- Un planning des déplacements sera mis en place pour l'année lors des réunions de parents/entraîneurs en septembre et pourra être réactualisé en fonction des impératifs-régate.
- Les parents qui tractent les remorques doivent vérifier auprès de leur assureur respectif, que leur assurance automobile est étendue à la traction d'une remorque, pour des dégâts causés à des tiers.
- Tous les contrats d'assurances de voiture couvrent tous les passagers, qu'ils soient ou non de la famille du propriétaire du véhicule.



- Les chargements et déchargements sont sous la responsabilité des entraîneurs avec l'aide de tous les coureurs et des parents.
- Avant un déplacement, les parents qui tractent les remorques du Y.C.Carnac doivent prendre le cahier de circulation de la remorque auprès des services techniques, vérifier ensemble le bon fonctionnement de la remorque, de ses accessoires et le noter sur le cahier. Au retour, ils doivent rendre ce cahier (avec annotation des problèmes rencontrés) aux services techniques ou à l'entraîneur avec contre-signature.
- La rampe de feux :
Le Y.C.Carnac dispose de rampes de feux de 5 et 7 fils.
Etant donné la multiplicité des branchements, nous ne pouvons que vous recommander de disposer de votre propre rampe de feux et de votre propre plaque d'immatriculation car la remorque doit porter le numéro de la voiture (cela évite les risques de contravention).
La rampe de feux est à récupérer auprès des services techniques et vous devez en vérifier le bon fonctionnement.
- La roue de secours de la remorque est indispensable et à prendre auprès des services techniques.
- La manipulation de la roue jockey doit se faire en la montant ou en la descendant dans son étrier et non en la dévissant sur son axe. Il faut la retirer pendant le transport.
- Certaines de nos remorques sont équipées de petites roues (qui tournent deux fois plus vite), **il faut donc limiter votre vitesse... !**
- La pression des pneus doit être vérifiée sous la responsabilité du conducteur à chaque trajet.

Stationnement 2 roues

- Il est strictement interdit de rentrer sur la base nautique avec un « moteur en marche ». Une tolérance vous permet de garer vos bicyclettes, scooters, mobyettes à un endroit prévu à cet effet aux entrées de la base nautique (mais pas aux endroits stratégiques : poste d'essence, devant l'accueil...).



Procédure de Recherche de Partenaires

Vous êtes désireux de trouver un ou des partenaires financiers :

1. Avertir votre entraîneur de cette démarche.
1. En parler aussi avec votre groupe (pourquoi pas une démarche collective ? vous êtes une équipe).
2. Faire un courrier de demande d'aide au Président du Club. En effet le club est votre premier partenaire et des aides sont allouées sur demande pour certaines régates.
3. Constituer avec nous un dossier qui présente votre club et l'Ecole de Sport (nous avons photos, textes, articles de journaux...). Il y sera joint une lettre d'introduction signée du Président.
4. Eviter de démarcher les partenaires du club qui nous aident à l'année sur nos activités.
5. Nous informer vers quels partenaires vous désirez vous tourner et ne jamais omettre de bien se présenter en tant que licencié au Y.C. CARNAC.



NOTE SUR L'ASSURANCE

Pour tous les coureurs navigant avec du matériel appartenant au Y.C.Carnac.

Les entraînements et les régates vont reprendre avec malheureusement parfois des difficultés de trajectoires sur l'eau entraînant des collisions et leurs lots de difficultés d'assurance...

Dès qu'il y a collision, c'est l'assurance de la licence du barreur qui agira. Vous trouverez sur le document qui accompagne votre licence-club FFV toutes les informations sur cette assurance.

En cas de bris de matériel, sans présence d'un tiers, que le bateau ou la planche à voile soient assurés ou non, il y aura toujours un recours contre le barreur. D'où l'importance de vérifier auprès de votre assureur si votre assurance en responsabilité civile couvre bien les dégâts matériels, dont vous pourriez être responsable.

Rappel des actions à mener :

- Sur l'eau lors du sinistre en compétition :
 - o Il faut immédiatement réclamer "<Je réclame",
 - o Cherchez des témoins si possible,
 - o Faire une déclaration au bateau comité.
- A terre :
 - o Porter réclamation auprès du jury,
 - o Obtenir par écrit la décision du jury (photocopie),
 - o Remplir un constat de sinistre (à demander au club organisateur),
 - o Enfin, que vous soyez responsable ou non, demander une photocopie du constat,
 - o Prévenez de toute manière votre club au retour.
- Collision en entraînement :
 - o Votre entraîneur se charge des démarches.

En conséquence - deux solutions :

- Vous êtes la victime, aucun problème de frais.
- Vous êtes RESPONSABLE et donc il y a application de la franchise d'environ 300.00 euros sur tous les dommages matériels. Attention, toutes les responsabilités civiles personnelles ne couvrent pas forcément ce genre de problème.

La MMA, compagnie d'assurance de votre licence 2012 propose le rachat de cette franchise. Nous pensons que cela peut enfin permettre une grande simplification des dossiers (Renseignements à l'accueil). Le rachat de franchise doit être fait au nom du barreur.



FEUILLE D'INSCRIPTION ECOLE DE SPORT ANNEE SPORTIVE 2011/2012

Nom et prénom du coureur	
Date et lieu de naissance	
Adresse	
Code postal	
Commune	
Téléphone du domicile	
Téléphones professionnels	
Téléphones portables des parents	
Téléphone portable du coureur	
Emails des parents	
Email du coureur	
Taille de vêtement	

Je soussigné(e), M. agissant en qualité de **PERE - MERE - TUTEUR** (rayer la mention inutile) :

- autorise mon enfant à participer, pour la saison 2011/2012,
 - o à l'Ecole de Sport,
 - o aux régates figurant au calendrier sportif,
 - o à l'organisation des manifestations du Y.C.Carnac.
- ai bien noté que mon enfant a besoin de mon soutien financier, moral et logistique (transport lors des déplacements).
- atteste avoir pris connaissance de l'ensemble du dossier Ecole De Sport et de son règlement.

Je joins à cette feuille d'inscription :

- un certificat médical datant de septembre 2011 de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition.
- un brevet de natation de 50 mètres.
- le paiement.

Fait à

Signature des parents

Le

(mention manuscrite «Lu et approuvé »)

Moi, jeune sportif de l'Ecole de Sport m'engage à participer aux entraînements et à toutes les régates pour la saison sportive 2011/2012, à respecter le règlement de l'EDS dont j'ai pris connaissance, **à participer à la vie du club et notamment à l'organisation d'au moins deux régates des autres séries.**

Fait à

Signature du coureur

Le

(mention manuscrite «Lu et approuvé »)



FICHE MEDICALE DE LIAISON
Saison sportive 2011/2012

NOM et PRENOM du coureur :

Groupe sanguin :

Vaccin antitétanique (date de la dernière injection) :

Observations médicales particulières : (allergies...).....

.....

.....

.....

L'enfant prend-il des médicaments régulièrement ? OUI NON

Si oui, lesquels ?

.....

Personne à prévenir en cas d'urgence :

.....

Téléphones :

Nom du médecin à prévenir :

Téléphone :

Personne responsable de l'enfant :

NOM et PRENOM :

Qualité :

Domicile :

Téléphone :

Numéro de sécurité sociale :

Je soussigné(e) M..... responsable de l'enfant

Autorise tout médecin, à faire pratiquer, en cas d'urgence, toute intervention chirurgicale (avec ou sans anesthésie) et à prescrire, le cas échéant, tout traitement rendu nécessaire par l'état de santé de mon enfant.

Fait à

Le

Signature

(précédée de « Lu et approuvé »)



ECOLE DE SPORT VOILE PERFORMANCE



MISE A DISPOSITION DU MATERIEL DE COMPETITION ET MATERIEL PERSONNEL

Pour certains coureurs et suivant leur projet sportif (Championnat de France et autres)

- le club peut mettre à leur disposition exclusive une coque seule ou un flotteur seul, dans le cadre d'un contrat coureur avec un engagement sur 2 ans. **La voile en catamaran et dériveur, le gréement et l'aileron en planche à voile restant à la charge des coureurs.**

- Le matériel mis à disposition fait l'objet d'un état des lieux à l'attribution puis sera contrôlé régulièrement par l'entraîneur. **Le matériel perdu ou cassé sera remplacé par le coureur ou facturé par le Y.C.Carnac. Le matériel a une place attribuée sur le parking et bénéficie d'un local qui est sous la responsabilité des coureurs.**

- **Ce matériel sera restitué dès la fin du Championnat de France, au plus tard le dimanche, prêt à naviguer. Il devra, entre autre, rester disponible au Y.C.Carnac hors période sportive.**

- Le matériel personnel est aussi accepté, une place sur notre parking ou dans les locaux sera attribuée (en remplissant les conditions requises)



CONTRAT DE MISE A DISPOSITION DU MATERIEL

Du 2011 au 2012

COUREUR (si deux équipiers faire remplir une seconde fiche)

Nom et Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Email :

TYPE DE MATERIEL :

MATERIEL	SPECIFICITE ET N°	Donné le : Etat	Rendu le : Etat
Coque ou flotteur			
Safran ou aileron			
Dérive - Pied de mât			

Je verse une caution de 200 euros (en 4 chèques de 50 euros)

Cette somme correspond à la mise à disposition d'un flotteur de planche à voile ou d'une coque de bateau, qui m'est exclusivement réservé(e) durant la saison sportive.

Le mât, le wishbone et l'aileron en planche à voile et le jeu de voile en dériveur et en catamaran restant à ma charge.

Fait à

Le

Signature des parents

(précédée de « Lu et approuvé »)

Je m'engage auprès du Y.C.Carnac
sur deux années.

Signature du coureur

(précédée de « Lu et approuvé »)

Signature de l'entraîneur

(précédée de « Lu et approuvé »)



EQUIPE DE CLUB



EQUIPE DE CLUB

Le Yacht Club de Carnac, conscient de la difficulté que peuvent rencontrer les coureurs poursuivant un projet sportif au-delà de 18 ans, souhaite les soutenir en leur donnant la possibilité d'intégrer « l'Equipe De Club ».

L'Equipe De Club concerne les coureurs âgés de 18 à 25 ans, ainsi que les coureurs listés.

L'engagement du club sera d'apporter des aides sur la base des points que les coureurs apporteront dans le cadre du Championnat de France des Clubs (règlement sur le site FFVoile) et notamment leur participation aux différents Championnats de France Jeune/Espoirs et plus ...



CHARTRE de l'EQUIPE DE CLUB

1. Le YCCarnac vous soutient lors de chaque année sportive en :

- Vous offrant un tarif préférentiel aux régates organisées par le YCCarnac,
- Vous aidant à monter les dossiers pour obtenir une aide du Conseil Général et du Conseil Régional
- Faisant une demande d'aide financière auprès de la Mairie de Carnac et de partenaires privés,
- Vous allouant une somme pour votre année sportive selon certains critères :
 - Résultats de l'année N-1
 - Réalisation des objectifs N-1

De cette somme sont déduites, chaque année, votre cotisation au Y.C.Carnac et votre licence-club FFVoile.
Le reste vous sera versé sur présentation de justificatifs de vos frais de déplacement, d'hébergement, d'inscription aux régates, de stage d'entraînement, d'achat de matériels)
- Vous faisant profiter, suite à une demande écrite en début de saison sportive :
 - d'un tarif préférentiel sur la location d'un véhicule, avec signature d'une convention nominative et dépôt d'une caution.
 - de la mise à disposition de notre minibus suivant sa disponibilité et la longueur du trajet.
- Vous donnant la possibilité d'utiliser nos ateliers sous la responsabilité du chef d'atelier et jamais seul pour des questions de sécurité.
- Vous proposant des entraînements sur le site de Carnac selon votre calendrier sportif.



2. Le coureur s'engage vis à vis du YCCarnac à :

- **Fournir chaque année, deux dossiers reliés pouvant servir à la recherche d'aide financière, avant le 10 octobre, comprenant :**
 - Son curriculum vitae sportif
 - Ses résultats depuis son entrée en compétition
 - Pour l'année à venir : Le planning des entraînements et des régates de l'année sportive, les objectifs à atteindre, le détail financier du prévisionnel
 - Une photo du coureur ou de l'équipage portant les couleurs du YCCarnac
- Etre licencié au YCCarnac pour l'année en cours
- S'engager envers le YCCarnac pour 2 ans minimum.
- Porter les couleurs du YCCarnac et des partenaires associés lors des entraînements et des déplacements (sur le vêtement YCCarnac possibilité d'ajouter du côté droit les sponsors personnels)
- Participer de temps en temps aux entraînements de l'Ecole de Sport afin de valoriser votre expérience nautique auprès des jeunes coureurs.
- Etre présent :
 - à l'Assemblée Générale du YCCarnac,
 - lors des grands événements et régates du YCCarnac,
 - lors de toutes demandes du YCCarnac.
- Associer le nom du YCCarnac lors de toute relation ou toute communication avec les médias et participer **impérativement** à la mise en valeur du club à travers ses résultats.
- Adresser systématiquement au YCCarnac les résultats des régates avec un compte-rendu dans les deux jours qui suivent accompagnés d'une photo pour diffuser vers la presse et nos partenaires par mail : communication@yccarnac.com, par téléphone au : 02.97.52.66.43, ou par fax au 02.97.52.87.88.



FEUILLE D'INSCRIPTION EQUIPE DE CLUB SAISONS 2011/2012 ET 2012/2013

Nom et prénom du coureur	
Date et lieu de naissance	
Adresse	
Code postal	
Commune	
Téléphone du domicile	
Téléphones professionnels	
Téléphones portables des parents	
Téléphone portable du coureur	
Emails des parents	
Email du coureur	
Taille de vêtement	

- Je m'engage à participer pour les saisons 2011/2012 et 2012/2013 :
 - o à l'Equipe de Club,
 - o aux régates figurant au calendrier sportif,
 - o à l'organisation des manifestations du Y.C.Carnac.
- J'atteste avoir pris connaissance de l'ensemble du dossier Ecole De Sport, de son règlement et de la charte Equipe de Club.
- Je joins à cette feuille d'inscription :
 - o un certificat médical datant de septembre 2011 de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - o un brevet de natation de 50 mètres.

Fait à

Le

Signature du coureur
(mention manuscrite «Lu et approuvé »)

Signature des parents
(mention manuscrite « Lu et approuvé »)